

INVESTIR DANS LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Roanne



Vous êtes une TPE ou une PME dont l'activité relève de l'industrie ou du tertiaire ?
Vous souhaitez investir dans un équipement qui va vous permettre de réaliser des économies d'énergie ou d'améliorer votre performance environnementale (chauffage, éclairage, eau...) ?
Bénéficiez d'une aide de Roannais Agglomération sur vos investissements

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



JE SUIS UNE ENTREPRISE
ET JE DEMANDE UNE SUBVENTION
INVESTISSEZ MALIN



TPE ET PME

INVESTISSEZ
MALIN

dans la performance
énergétique et environnementale



Roannais Agglomération
vous apporte une aide
à hauteur de

15 à 20 %
de vos investissements

Vous souhaitez investir dans un équipement qui va vous permettre de réaliser des économies d'énergie ?
Ou d'améliorer votre performance environnementale ?
Vous êtes une entreprise industrielle ou tertiaire ? Vous êtes une micro-entreprise, une TPE ou PME, y compris de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ? Vous êtes située sur Roannais Agglomération ?
Bénéficiez d'une aide de 15 à 20% sur vos investissements (avec plafonnement à 15000 euros).

Les travaux doivent être réalisés dans un délai de 6 mois à compter de la date de réception de l'avis d'attribution de la subvention.

Contactez EDEL
Tél. 04 77 42 65 10
edel42@edel42.org



Chauffage



Rafraîchissement



Eclairage



Air comprimé



Production



Déchets



Eau



Eco-conception



aggloroanne.fr

« Investissez malin » est un dispositif mis en

place par Roannais Agglomération afin de soutenir les TPE-PME dans leurs investissements diminuant, d'une manière significative, leur impact énergétique ou environnemental.

Vous souhaitez investir dans un équipement qui va permettre de réaliser des économies d'énergies ? Ou d'améliorer votre performance environnementale ?

Vous êtes une entreprise industrielle ou tertiaire ? Vous êtes situés sur Roannais Agglomération ?

Bénéficiez d'une aide de 15 à 20% sur vos investissements !

Accompagnement aux éco investissements :

- Eau (diminution de la consommation en eau, des rejets, amélioration de la qualité des rejets)
- Air (diminution des rejets et amélioration de leur qualité)
- Déchets (réduction ou valorisation des déchets issus de l'activité de l'entreprise ; démarche de prévention /réduction à la source)
- Energie (amélioration de la performance énergétique des process, des utilités, du bâtiment existant, récupération / valorisation d'énergie fatale, mise en place de comptage énergétique, de GTC...)

L'aide est plafonnée à **15.000€** pour toutes les entreprises cumulables avec d'autres aides dans le respect des règles des Règles des minimis.

Les travaux doivent être réalisés sous 6 mois à compter de la date de réception de l'avis d'attribution de la subvention.

Comment bénéficier de l'aide :

- Utiliser le formulaire « **JE SUIS UNE ENTREPRISE ET JE DEMANDE UNE SUBVENTION « INVESTISSEZ MALIN !** »

- › Si votre demande est retenue vous serez accompagnés pour remplir le dossier technique
- › Les dossiers sont ensuite présentés à un jury (4x/an)

Contact : Edel - 04 77 42 65 10
- edel42@edel42.org

[Télécharger le règlement](#)

Un bilan positif pour 2022

« Investissez malin » est un dispositif mis en place par Roannais Agglomération afin de soutenir les TPE-PME dans leurs investissements diminuant, d'une manière significative, leur impact énergétique ou environnemental.

Cette aide de 15 à 20 % sur le montant des investissements concerne les entreprises industrielles ou tertiaires situées sur le territoire de Roannais Agglomération.

En 2022, 23 entreprises ont reçu un total de 110 000 € pour leurs travaux grâce auxquels elles ont réalisé 85 400 € d'économies sur leur facture énergétique.

Depuis son lancement en 2017, « Investissez malin » a permis à 97 entreprises de bénéficier de 590 000 euros de subventions, générant ainsi 3,7 millions de travaux réalisés par des artisans locaux.

3,4 GWh ont également été économisés sur cette période, soit 336 000 euros d'économies

cumulées pour les entreprises concernées.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

RECHERCHER

toame

